

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
23 juillet 2020**

PUBLIE LE : 30 JUIL. 2020

Délibération n°230720-3 : Adoption de la charte de l'élu local

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-sept juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François ALZINA, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE Francine LAZARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Raphael DOAN, DELEGUE TITULAIRE Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Victor DA PONTE, DELEGUE TITULAIRE Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Pierre THOMAS, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Elisabeth GUYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Olivia FOUCAU-ROYER, DELEGUEE SUPPLEANTE Richard ALEXANDRE, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Agnès BUSQUET, DELEGUEE TITULAIRE Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE
Lionel LIOTIER, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Monsieur Anthony BALLERY, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées

<i>Nombre de communes</i>	:	8
QUORUM	:	9
<i>Délégués présents</i>	:	15
<i>Pouvoir</i>	:	1
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	15

SIA / CS – 230720-3

OBJET : ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la lecture de la charte de l'élu local faite par Monsieur le Président immédiatement après son élection et celle des membres du bureau ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président,

PREND ACTE de la lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Président et de sa diffusion aux membres du comité syndical.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **30 JUIL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le

30 JUIL. 2020

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD

Président du Syndicat Intercommunal